

# Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand  
[www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr)

n° 113

Avril 2022



A découvrir : la passerelle des fouilles





Edito		p.3
Mairie		p.4
Urbanisme		p.10
Enfance & jeunesse		p.14
Bon à savoir		p.17
Culture & animation		p.20
Focus		p.27
CAMVS		p.28
Agenda		p.28

**Mairie de Boissise-la-Bertrand**

2 rue François Rolin  
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : [www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr)  
Courriel : [boissise-la-bertrand@orange.fr](mailto:boissise-la-bertrand@orange.fr)  
Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

**Horaires d'ouverture**

Lundi de 13 h 30 à 18 h  
Mardi de 9 h à 12 h  
13 h 30 à 18 h  
Mercredi de 9 h à 12 h  
Jeudi de 9 h à 12 h  
13 h 30 à 18 h  
Vendredi de 9 h à 12 h

**Boissise 'MAG**  
Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand  
www.boissise-la-bertrand.fr n° 113  
Avril 2022



A découvrir : la passerelle des fougilles



**Avril 2022- n°113**

**Directeur de la publication :** Le Maire, Olivier Delmer  
**Comité de rédaction :** Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus  
**Charte graphique et mise en page :** Bertrand Cossoux  
**Impression :** Imprilith  
**Distribution :** Services municipaux  
**Tirage :** 550 exemplaires

**Chères Boissisiennes,  
Chers Boissisiens,**



A la sortie de l'hiver, les beaux jours qui s'annoncent doivent nous amener la douceur à laquelle nous aspirons depuis maintenant plusieurs mois.

La reprise progressive d'une vie sans contrainte sanitaire, ou moindre par rapport à ces deux dernières années, s'amorce. Mais, nous avons tout autour de nous d'autres craintes bien légitimes. En quelques jours, l'invasion de l'Ukraine nous fait prendre conscience de la fragilité de notre liberté. Toutes nos pensées vont vers le peuple ukrainien et leurs proches. Un élan de générosité spontané s'est manifesté et les Boissisiennes et Boissisiens se sont mobilisés en masse pour y répondre.

En dehors de l'aspect humanitaire, ce conflit aura une incidence certaine sur l'économie en général. Nous le constatons immédiatement sur l'augmentation du coût des énergies mais à plus long terme sur l'alimentaire, les différentes matières premières, ... Ces perturbations viennent s'ajouter à celles que nous connaissons depuis la crise sanitaire qui a mis en évidence les effets d'une mondialisation à outrance et qui doit nous amener à revoir notre industrialisation, la relocalisation de certaines activités et l'urgence environnementale pour le mieux vivre ensemble.

Au cours de ce 1er trimestre, les élus et les services ont travaillé à l'élaboration du budget qui est exposé dans les pages de ce bulletin. Nous sommes toujours aussi rigoureux sur nos dépenses de fonctionnement. Pour les investissements, l'année 2022 verra se concrétiser les travaux de voirie autour de l'OAP des Egremonts et la mise en œuvre de l'OAP du Loup. La gestion saine et rigoureuse du budget de notre commune nous permet, malgré les baisses toujours plus marquées des dotations et aides de l'état, de maintenir nos taux de fiscalité inchangés.

Au niveau de la CAMVS, le Projet De Territoire (PDT) après des mois de réflexions et de concertations, a été adopté. Il définit les axes majeurs de notre agglomération à l'échelle de 2030 et va permettre de déployer les actions correspondantes. Je vous invite à le parcourir sur le site de l'agglomération.

Au niveau de l'animation de la commune, après deux années très perturbées par les contraintes sanitaires, de multiples événements initiés par la commune et les différentes associations : artistiques, culturels, scolaires, inter-âges, ludiques... sont à l'affiche de cette année 2022. Ils permettront à tous de pouvoir partager de bons moments et ainsi retrouver une convivialité dont nous avons tant besoin.

Je terminerai cet édito, en rappelant l'importance des prochaines échéances électorales et l'implication de chacun d'entre nous à faire nos choix par le biais des votes.

**Olivier DELMER**  
**Maire de Boissise-la-Bertrand**

## PanneauPocket

Recevez les alertes et les actualités de Boissise en téléchargeant notre application !

4 clics suffisent :

1. Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou votre tablette.
2. Tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche ou la loupe.
3. Cliquez sur installer ou obtenir.
4. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de Boissise-la-Bertrand.



Nous vous invitons à parler de cette application autour de vous et à encourager les habitants à télécharger notre outil ! C'est gratuit, sans publicité, sans récolte de données personnelles.

Restez informé !

## Inscriptions scolaires

Votre enfant est né en 2019 ?

Il fera sa première rentrée scolaire en septembre 2022 ?

Les inscriptions c'est maintenant !  
en mairie avec les documents suivants :

-  le livret de famille,
-  un justificatif de domicile pour Boissise-la-Bertrand ou Boissettes
-  une pièce d'identité.

Plus d'informations : <https://www.boissise-la-bertrand.fr/fr/vie-scolaire-et-ecole>



## Carnet de l'état civil

Le conseil municipal,  
souhaite la bienvenue à :

- FERRARIO Matys né le 12 janvier 2022.
- ABBOU Eila née le 13 janvier 2022.
- CUMUR Rana née le 26 décembre 2021.

assure de sa sympathie la famille éprouvée par le décès de :

- M. VANDENBROUCK Jack le 28 janvier 2022.



## Pour un village plus agréable, le saviez-vous ?



Entretien devant chez soi : les obligations des riverains :

- L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacun d'entre nous !

En toutes saisons, les propriétaires ou les locataires sont tenus, chacun, au droit de sa façade, de désherber les pieds de murs.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et présentés à la collecte des déchets verts.

- En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur le domaine public. Les branches surplombant les voies publiques et les racines avançant dans le sol de celles-ci doivent être coupées à l'alignement.

En cas de manquement après mise en demeure, le maire peut prononcer une amende administrative d'un montant maximal de 500 €.

Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais du propriétaire défaillant.

Un arrêté a été pris le 12 octobre 2021 afin de réglementer, notamment l'élagage, le désherbage des pieds de mur et l'entretien des trottoirs. Il est consultable sur le site de la commune, rubrique mairie/règlement du village.



## Circulation rue des Pommiers

Suite aux nombreux véhicules circulant à contresens, nous rappelons que cette rue, limitée à 30 km/h, est à double sens de circulation uniquement sur 150 m, (jusqu'à l'entrée de l'entreprise d'insertion Empreintes/Agissons) puis, à sens unique jusqu'à la rue de Melun.

Merci de votre compréhension.



## Accueil d'un volontaire en Service Civique



Les collectivités ont la possibilité de faire appel à ce dispositif mis en place par l'Etat.

Cela permet à un jeune de s'investir pour des projets de la collectivité, c'est un temps de réflexion souvent pour son propre projet d'avenir. C'est donc un échange donnant/donnant.

Bienvenue à Sarah, jeune étudiante, qui a rejoint notre collectivité depuis le 15 mars pour une durée de 6 mois.

Ses missions doivent correspondre à des projets d'intérêts généraux en direction de l'enfance et également des seniors.

Son rôle sera de faciliter un lien et un partenariat entre l'école, les associations de la commune, la collectivité en fonction des projets qui seront développés.

Elle participera aux actions mises en place par le Conseil Municipal des Enfants en favorisant le lien intergénérationnel avec le Conseil Des Aînés.

C'est avec joie que les enfants du CME l'ont accueillie pour mener à bien leur grand projet de l'année « Les olympiades ».

## Recensement des personnes vulnérables : Inscription sur le registre nominatif

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?  
Vous êtes fragilisés par le handicap ?



**Registre communal  
des personnes vulnérables**  
**INSCRIVEZ-VOUS !**

### Pourquoi ?

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, ou autres, chaque personne recensée sur le registre est contactée régulièrement par téléphone, afin de s'assurer qu'elle se porte bien et si la mairie peut lui apporter une aide selon ses compétences. En cas de non réponse, un proche sera à son tour contacté.

### Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes en situation de handicap

### Comment s'inscrire ?

- Formulez votre demande auprès de la Mairie directement sur place ou par téléphone 01 64 38 20 21, ou courriel [contact@mairie-boissiselabertrand.fr](mailto:contact@mairie-boissiselabertrand.fr)
- ou
- Téléchargez et renseignez le formulaire de demande d'inscription sur notre site internet [www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr), rubrique famille/seniors.

### Précisions :

- Pour les personnes déjà inscrites, et s'il n'y a aucun changement, merci de nous notifier uniquement vos nom et prénom pour une mise à jour du registre.
- Les données recueillies sont couvertes par le secret professionnel et les personnels y accédant sont tenus au respect de ces dispositions.

## Plantation de rosiers

La commune et le Rotary Club Melun Vicomté se sont associés en faveur de la biodiversité.

Une vingtaine de rosiers à destination des abeilles ont été plantés autour du monument aux morts. Monsieur le maire Olivier Delmer et le président du Rotary Monsieur Gérald Gallet ont planté chacun un rosier.



## Des travaux rue des Caves



**INFO-TRAVAUX**

Votre municipalité a décidé de réaliser des travaux d'amélioration, de rénovation et d'embellissement dans la rue des Caves.

Ces travaux concernent l'enfouissement des réseaux électriques et communications qui doivent se dérouler cet été sur les mois de juillet/août.

A cette occasion, les installations d'éclairage public seront modernisées et remplacées par un éclairage plus économique et plus efficace.

Le SDESM, syndicat d'électrification auquel appartient notre commune, assure le suivi de cette opération et a déterminé, après mise en concurrence, l'entreprise qui sera chargée de la réalisation des travaux.

L'entreprise INEO a été sélectionnée et va donc réaliser une enquête auprès des riverains (cette enquête est en cours), qui permettra d'identifier et de préciser dans le détail les prestations nécessaires à l'enfouissement, tant sur le domaine public que privé.

Voici un exemple de travaux pouvant vous concerner :

- Pose de coffret Enedis encastré en limite privative.
- Réalisation d'une tranchée pour la pose de fourreau sur votre propriété.

Nous comptons sur votre collaboration pour apporter les renseignements à l'entreprise qui prendra contact avec vous au moment de l'étude.

Nous vous remercions par avance pour votre aide et votre compréhension.

## Journée Anti-gaspi party

La Journée Portes Ouvertes du SMITOM-LOMBRIC revient pour une nouvelle édition à Réau sur sa plateforme de compostage. **Rendez-vous samedi 7 mai 2022 de 10h à 17h au lieu-dit « Les Pleins » 77550 Réau.**

Le SMITOM-LOMBRIC vous convie à son Anti-gaspi party : rencontre avec des acteurs locaux engagés pour l'environnement, confection gratuite de smoothies avec des fruits et légumes sauvés du gaspillage, conseils de professionnels pour une consommation éthique et économique et de nombreuses autres surprises seront au programme.

Le Repair Café sera présent pour réparer de petits électroménagers en panne. Vous pourrez également visiter la Galerie du Lombric de la plateforme de compostage des déchets verts.

Les enfants seront à l'honneur avec un village qui leur est totalement dédié : jeux créatifs, animations, mascotte du Lombric... Vittorio Leonardo, dessinateur du Lombric, sera présent pour dédicacer des illustrations.

La journée sera rythmée par le quiz du Lombric : de nombreux lots sont à gagner !

Restauration sur place : crêpes et boissons offertes ; food trucks locaux à votre disposition.

Distribution gratuite de compost et vente de composteurs à moitié prix (conditions sur place). Le SMITOM-LOMBRIC compte sur vous pour venir nombreux !

Plus d'infos sur lombric.com et les comptes Facebook, Twitter et Instagram du SMITOM-LOMBRIC.



# Budget Communal 2022

L'année 2021, comme celle de 2020, a été fortement perturbée par la pandémie du Covid-19. Au niveau du fonctionnement, les mesures sanitaires ont continué de peser sur nos dépenses, et notamment au niveau de l'activité scolaire : Ecole, cantine, périscolaire, ...

Mais, les efforts entrepris dans tous les domaines ont permis de maintenir notre cap.

Pour l'investissement, le retard dans l'avancement des différentes constructions de l'OAP des Egremonts, dû essentiellement aux conséquences de la crise sanitaire, aboutit à un décalage des projets prévus lors de cette année 2021. Par contre, le dossier de l'OAP du Loup a pu évoluer presque normalement.

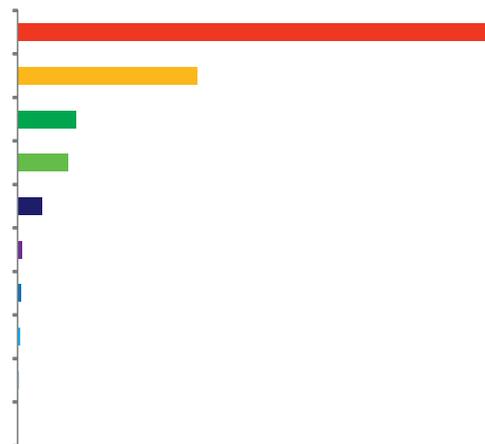
## Budget de fonctionnement :

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à un niveau de 1 658 838 €. Pour les dépenses, trois postes représentent l'essentiel du budget prévisionnel.

Les charges de personnel et les charges à caractère général sont bien maîtrisées mais n'offrent que peu de latitude. Seul, le virement à la section d'investissement présente une variable d'ajustement en fonction des programmes annuels de travaux. Pour les recettes, les taxes communales, essentiellement foncières, représentent la majorité de nos recettes (39%) et les dotations plus que 10% en baisse d'année en année.

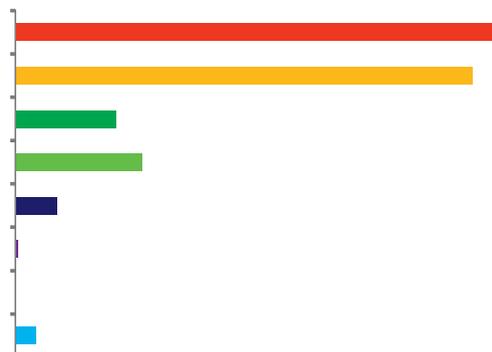
### Dépenses :

Libellé	€	%
Charges à caractère général	983 697	59,3
Charges de personnel	374 080	22,6
Virement section investissement	122 050	7,4
Autres charges gestion courante	105 812	6,4
Dépenses imprévues	50 000	3
Atténuations de produits	9 000	0,5
Charges financières	6 720	0,4
Opérations d'ordre	5 094	0,3
Charges exceptionnelles	2 000	0,1
Dotations aux provisions	385	0
<b>Total</b>	<b>1 658 838</b>	<b>100</b>



### Recettes :

Libellé	€	%
Taxes communales	650 000	39,2
Résultat reporté	614 334	37
Divers Impôts et Taxes	135 561	8,2
Dotations et participations	171 006	10,3
Produits des services	55 800	3,4
Atténuations de charges	3 645	0,2
Produits exceptionnels	292	0
Autres produits gestion courante	28 200	1,7
<b>Total</b>	<b>1 658 838</b>	<b>100</b>



## Budget d'investissement :

Pour l'investissement, les recettes et dépenses sont équilibrées à la hauteur de 1 532 304 €. Les opérations lancées et prévues déclinent des Opérations d'Aménagement Programmées (OAP) prévues dans le PLU (Voirie autour de l'OAP des Egremonts, mise en œuvre de l'OAP du Loup). La démarche de dématérialisation des instances administratives notamment concernant les documents d'urbanisme, demandent une mise à niveau de notre système informatique.

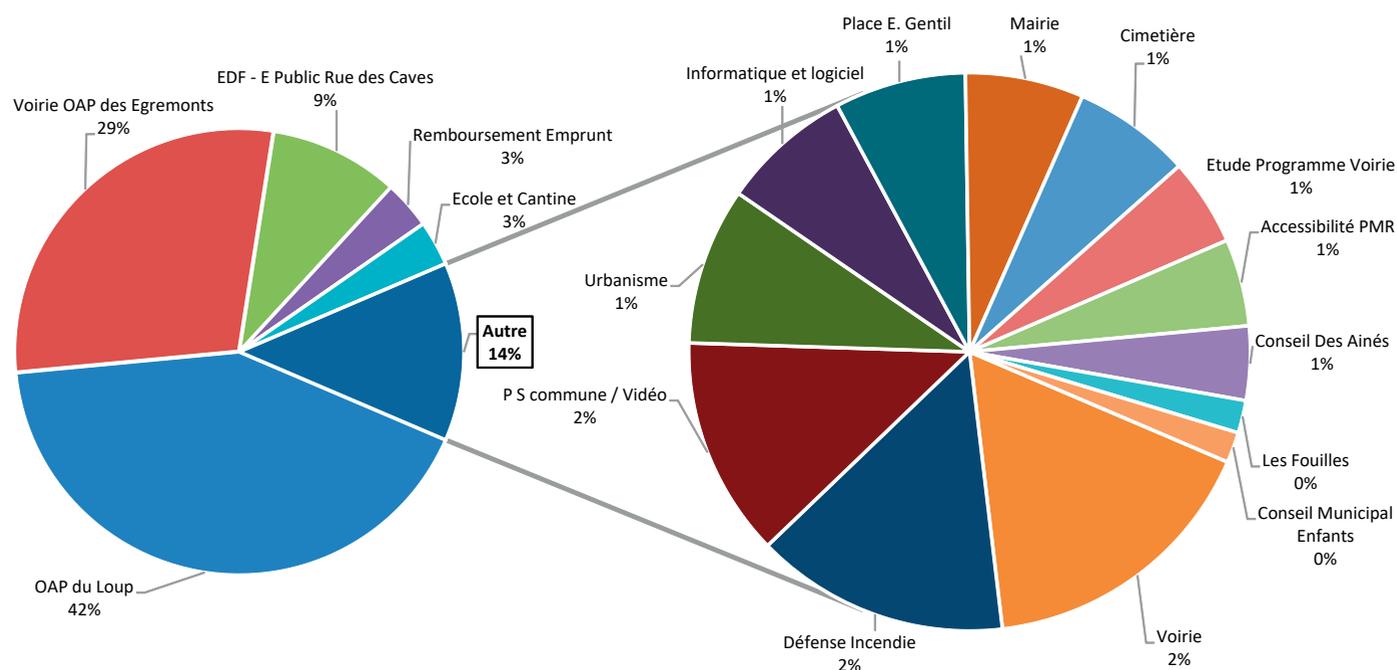
D'autres divers aménagements sont inscrits pour permettre une amélioration du cadre de vie de notre commune. Le détail est indiqué ci-dessous.

Le remboursement d'emprunts (partie capital) ne représente plus que 3% de nos dépenses.

Quant aux recettes, elles proviennent principalement des subventions d'investissement que nous essayons d'obtenir auprès des différentes instances : Etat, Région, Département, CAMVS, ..., des produits de cession notamment sur l'OAP du Loup et du virement de la section de fonctionnement.

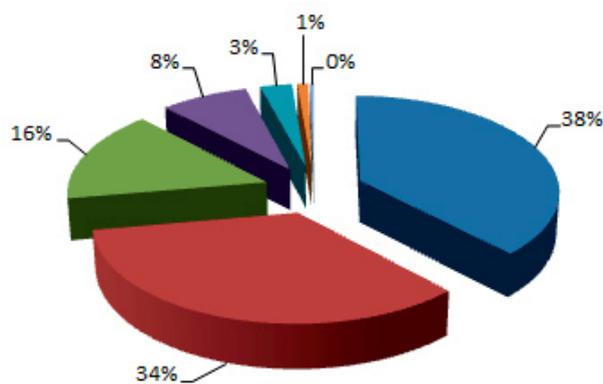
## Dépenses :

Libellé	€	%
OAP du Loup	644 100	42
Voirie OAP des Egremonts	443 920	29
EDF - E Public Rue des Caves	143 000	9
Remboursement Emprunt	53 333	3
Ecole et Cantine	50 000	3
Autre	197 951	14
<b>Total</b>	<b>1 532 304</b>	<b>100</b>



## Recettes :

Libellé	€	%
Produits cessions	581 000	38
Subventions d'investissement	526 342	34
Excédents de fonctionnement	238 724	16
Virement section Fonctionnement	122 050	8
Solde investissement reporté	44 165	3
Taxe Aménagement	14 929	1
Amortissement	5 094	0
<b>Total</b>	<b>1 532 304</b>	<b>100</b>



## L'opération d'aménagement programmé (OAP) du Loup : où en sommes-nous ?

Cet article fait suite à celui paru dans le Boissise'Mag précédent.

Nous indiquions que la consultation d'aménageurs lancée à l'automne dernier a suscité un grand intérêt puisque dix d'entre eux ont répondu (sur un total de 24 dossiers retirés sur le site de l'appel d'offres).

Après avoir consacré du temps pour l'étude de ces dossiers, la Commission d'Appel d'Offres a effectué une première sélection, à laquelle participait une représentante de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes). Pour rappel, il est à noter que l'ampleur du marché « OAP du Loup » ne nécessitait pas le passage par une telle procédure et c'est pour plus de transparence et une démarche plus démocratique que nous avons voulu procéder de cette façon.

Quatre dossiers ont été sélectionnés dans cette première étape, tout en reconnaissant que parmi les six dossiers qui ont été écartés, particulièrement pour absence de bilan financier qui était demandé dans le dossier d'appel d'offres, certains pouvaient comporter de bonnes dispositions.

Une audition des quatre aménageurs sélectionnés vient d'avoir lieu ; ceux-ci ont

été invités à préciser leur offre, ce qui nous permettra d'affiner notre choix (réponse prévue courant du printemps).

Selon notre cahier des charges, les aménageurs avaient la possibilité de présenter une version uniquement d'un ensemble de petits collectifs, ou une version mixant des petits collectifs et des maisons individuelles. La hauteur autorisée des constructions sera inchangée par rapport à ce que le PLU permet pour les constructions individuelles actuelles.

La nature ingrate du sol a dû être prise en compte, impactant le coût du projet, nous conduisant à ne pas préciser à priori le nombre de logements souhaités, mais d'indiquer dans le cahier des charges « le nombre de logements résultera du meilleur compromis entre les exigences économiques et urbanistiques ».

Il apparaît que le nombre de logement sera supérieur à celui indiqué dans le PLU. En conséquence, pour assurer un équilibre raisonnable de l'évolution de l'habitat sur la commune, nous envisageons de réduire l'objectif affiché pour l'OAP du Bas-Boire. Ces évolutions seront présentées dans notre projet de modification n° 1 du PLU, qui fera l'objet d'une concertation.



## Implantation d'une antenne relais

Ce projet a déjà été évoqué dans le passé. Nombreux sont les Boissisiens à se plaindre de la mauvaise réception de la téléphonie portable au sein du village. La topographie des lieux en est la cause : les émissions des antennes des communes avoisinantes sont mal reçues du fait que notre village, à l'altitude de la Seine, se trouve en « creux ». Il fallait améliorer la situation.

Le lieu d'implantation a été débattu à de nombreuses occasions. Un consensus s'est dégagé pour une implantation sur le site des Fouilles (l'ancienne carrière de Boissise-la-Bertrand), contigu au site de la future centrale photovoltaïque, accessible à partir de la route de Boissettes. L'opérateur téléphonique, à l'initiative de la demande, a accepté ce lieu d'implantation, estimant la couverture radio suffisante pour les besoins.

Néanmoins, une telle implantation dans le site des Fouilles se heurte à un obstacle « réglementaire » : le classement N = zone naturelle (au sens du PLU - Plan Local d'Urbanisme) du site des Fouilles interdit en principe toute construction. Pour obvier cette objection, il a fallu démontrer qu'une « mise en compatibilité du PLU » avec le projet d'implantation de l'antenne relais était possible.

D'où un processus d'étude avec les services de l'Etat :

- Lancement d'une « déclaration de projet ».
- Saisine de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale en présentant une étude



Extrait cadastral avec localisation du site

dite « cas par cas ». Il s'agit d'un questionnaire normalisé listant toutes les objections écologiques pouvant être invoquées.

- Cette Autorité Environnementale a donné un avis de dispense de la réalisation d'une évaluation environnementale.

- Une réunion des « Personnes Publiques Associées » (Préfecture de Seine et Marne, Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Région Ile de France, Chambre de Commerce et d'Industrie,...) s'est tenue en décembre 2021 à Boissise-la-Bertrand, où les différents avis ont été exposés.

- L'étape suivante a consisté à saisir la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), qui a donné un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels,...

- **Une enquête publique est maintenant organisée pour recueillir l'avis des citoyens (du lundi 04 avril 2022 au 15 avril 2022).**

- Le processus se conclura par une délibération du Conseil municipal.

- En cas de conclusion positive du Conseil municipal et d'un avis favorable du contrôle de légalité de la Préfecture, l'opérateur de téléphonie mobile pourra déposer en mairie une déclaration de travaux (DP), ce qui constituera la dernière étape du processus.



Photomontage du futur site

## Une évolution de notre Plan Local d'Urbanisme

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par l'Etat en mars 2016. Depuis, l'urbanisme de la commune a évolué, il devenait nécessaire de l'acter.

Le nombre de logements qui sera réalisé dans le cadre de l'Opération d'Aménagement Programmé (OAP) du Loup devrait être supérieur à celui prévu au PLU (cf. l'article de ce Boissise'Mag consacré à l'OAP du Loup). Aussi, pour rester dans une tendance d'évolution raisonnable pour la commune, il nous a semblé nécessaire de revoir à la baisse l'accroissement d'habitat de l'OAP du Bas-Boire.

Trois chapitres constituent donc cette première modification du PLU :

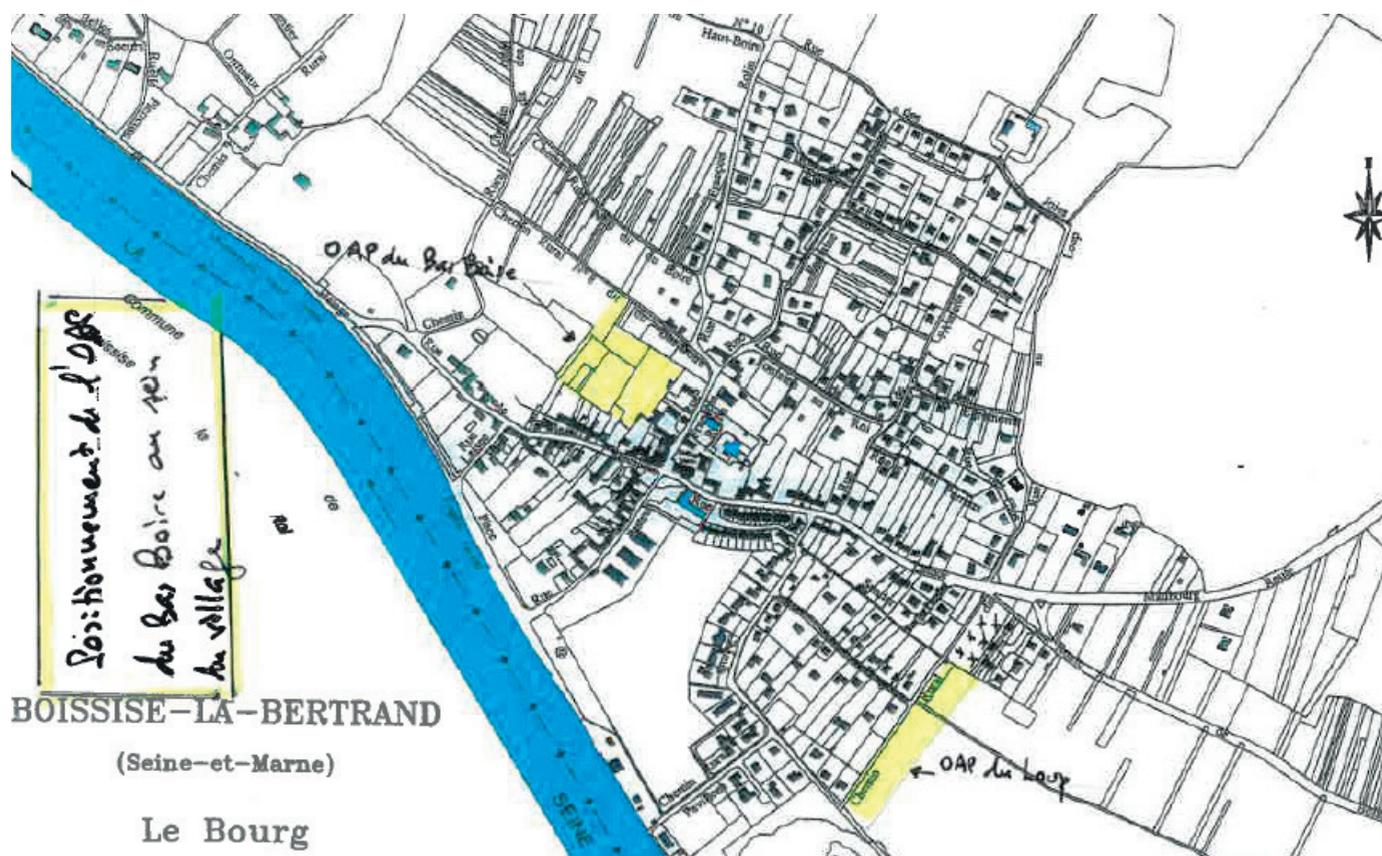
- 1. L'OAP du Bas-Boire devra évoluer avec un **habitat à la baisse**, mais **aussi dans sa consistance**. Une modification récente de la carte des propriétaires de la rue François Rolin permet d'envisager un accès aux parcelles en arrière des habitations, directement depuis cette rue François Rolin. L'OAP du Bas-Boire, dans sa conception initiale, relevait d'un cul de sac à partir du Chemin du Bas-Boire, même si le plan proposé prévoyait une voie intérieure en desserte « circulaire ». Un nouvel accès, direct, à partir de la rue François Rolin, permet de concevoir une urbanisation « traversante », plus fluide et plus sécuritaire, la partie Est du Chemin du Bas-Boire étant appelée à devenir une voie ouverte à la circulation routière.

La diversification de la consistance de l'OAP du Bas-Boire permettra aussi de prévoir des locaux pouvant être mis à disposition de petits commerces, une structure d'accueil pour la petite enfance, peut-être un espace mis à disposition pour une maison médicale.

L'illustration jointe à cet article montre l'évolution de la géographie de l'OAP.

- 2. La modification envisagée du PLU vise aussi à **mieux préserver et valoriser le patrimoine architectural**. Trois habitations, deux anciennes et une récente sont concernées.

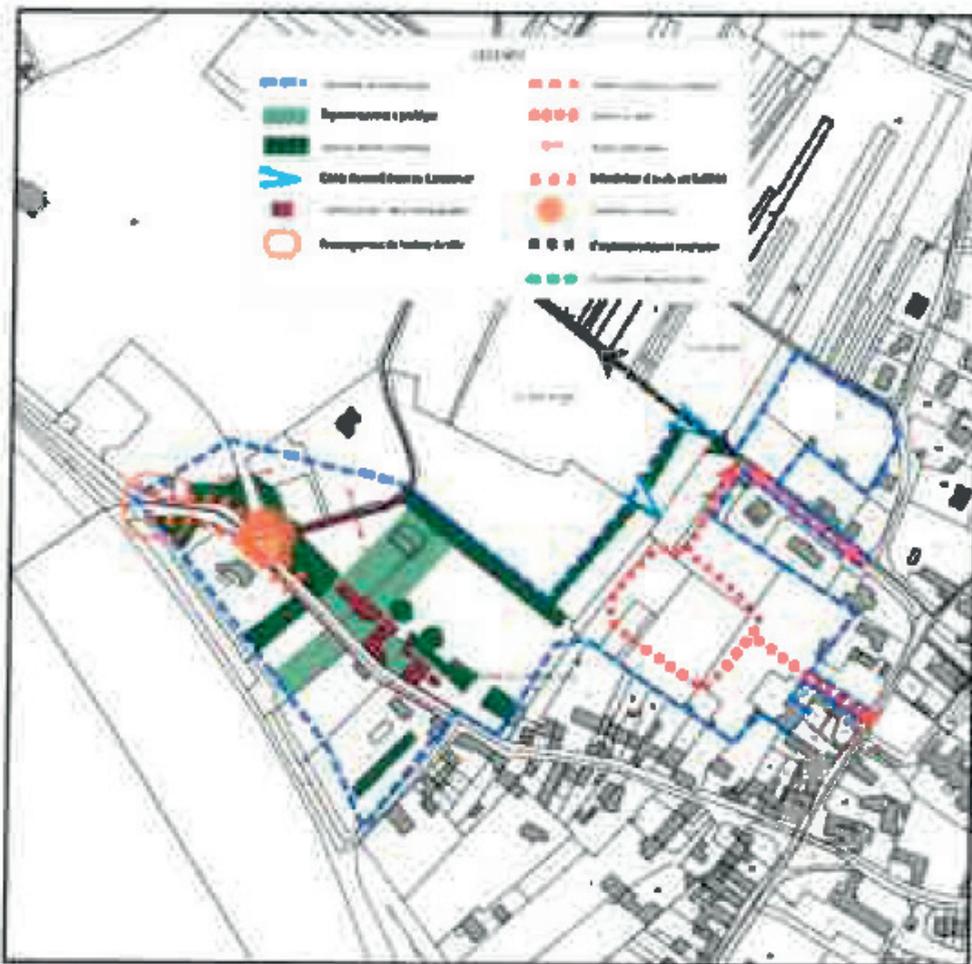
- 3. Pour renforcer la protection des éléments arborés du village, **de nouveaux espaces verts protégés** seront inscrits dans le document graphique du PLU.



*Ancien document graphique*



*Nouveau document graphique*



# Visite de l'Assemblée Nationale

Le samedi 12 mars, les enfants du CME et de la classe de CM2 ont été reçus à l'Assemblée Nationale par le Député de notre circonscription. Ils étaient accompagnés de leur maîtresse, d'adultes du conseil des aînés, du comité des fêtes, d'élus de parents d'élèves, d'adultes qui les aident régulièrement dans leurs projets.

Une trentaine de personnes ont pu se promener sur ces lieux fabuleux où sont examinés nos projets ou propositions de lois.

Véritable leçon d'instruction civique « citoyenne » pour les enfants qui ont pu découvrir comment travaillent les députés, comment sont présentées les Lois, ce qu'est un amendement, les allers et retours entre l'Assemblée Nationale et le Sénat. L'hémicycle où tout est enfin voté et entériné !!

Ils ont pu découvrir une magnifique bibliothèque, peut être que pour certains cela leur aura donné le goût de lire !

Peut-être de futurs députés ?? RDV dans...25 ans !!

Merci aux élus et à l'association des parents d'élèves qui a participé pour moitié au financement de la location du bus.



# Jardin potager à l'école Les Fontaines

Vous vous souvenez l'an passé le Conseil Municipal des Enfants, soutenu par l'association des parents d'élèves avaient répondu à un appel à projet de la Région Ile-de-France.

Ils ont obtenu une subvention afin de pouvoir mettre en place leur projet.

Découvrir les aliments, comment les cultiver ? A quelle saison ??

Aidés du Conseil Des Aînés qui a installé les bacs de plantations dans l'école, les ateliers ont débuté et les plantations sont en cours.

Ce sont les élèves du CP qui ont ouvert la marche. Il a fallu désherber, préparer la terre, planter, arroser. Il ne reste plus qu'à surveiller et regarder nos petites cultures pousser. Thym, persil, ciboulette et fraises. D'autres plantations vont suivre. Bientôt une serre sera installée.

Donc à suivre...

Merci à Christian et Patrick du Conseil Des Aînés et bravo à nos petits jardiniers !!



## Les Olympiades

Réservez votre dimanche 22 mai !

Le Conseil Municipal d'Enfants vous propose une journée « OLYMPIADES » avec :

- Un rallye pédestre à la découverte de notre village le matin,
- Un pique-nique géant et un après-midi sportif avec des jeux et des relais en équipe.

Surveillez vos boîtes aux lettres...il va falloir s'inscrire

Nous vous attendons nombreux, à très bientôt.



Le CME

## Stages sportifs pendant les vacances scolaires

Le printemps arrive, le sport nature aussi !!

Ils ont été nombreux à apprécier les stages « Escalad'arbre » et les stages de voile l'an passé durant les vacances de printemps et d'été.

Le conseil municipal a renouvelé la convention avec le club omnisport de Cesson pour la partie escalade. Des stages de 2 ou 3 jours sont proposés en fonction des périodes pour les enfants âgés de 7 à 12 ans.

Les stages se dérouleront à Seine-Port de 10h à 17h :

- Les 27, 28 et 29 avril 2022
- Les 26 et 27 juillet 2022
- Les 17, 18 et 19 août 2022

**Tarifs** : 15€ par jour, pique-nique à amener

**Inscriptions** : [anne-sophie.alard@mairie-boissiselabertrand.fr](mailto:anne-sophie.alard@mairie-boissiselabertrand.fr)

**Plus d'informations** : sur le site de la mairie rubrique Famille/jeunesse

Site internet : [cov-nature-escalade.fr](http://cov-nature-escalade.fr)

Les inscriptions pour les stages de printemps sont déjà faites mais n'hésitez pas à inscrire dès à présent vos enfants pour les stages d'été.

Pour les stages de voile, vous devez vous inscrire directement auprès du cercle de voile de Seine Port.

Site internet : [asso.ffv.fr](http://asso.ffv.fr) - Courriel : [cercledevoiledeseineport@gmail.com](mailto:cercledevoiledeseineport@gmail.com)

Tél : 09 86 35 55 61



## Nouveau à Boissise



La ferme de Fourches vous propose les produits de sa ferme. Vous pouvez acheter, sur réservation, vos légumes, œufs, farine, viandes à Boissise-la-Bertrand, il vous suffit de joindre Mme Roche au 06.60.57.56.97 ou [b.roche0529@orange.fr](mailto:b.roche0529@orange.fr)



## Descente des chenilles processionnaires, luttiez dès maintenant !



Avec le changement climatique, la chenille processionnaire du pin et la chenille processionnaire du chêne sont déjà là ! En plus de coloniser de nouveaux territoires, comme la Bretagne ou l'Île-de-France, ces larves de papillon de nuit entament leur descente des arbres de plus en plus tôt. Elles s'avèrent aussi **dangereuses pour les arbres**, qu'elles affaiblissent en se nourrissant de leurs aiguilles et empêchant donc leur croissance, que pour les hommes, avec leurs **poils urticants pouvant entraîner de graves réactions allergiques**.

### LE CYCLE DE VIE DES PROCESSIONNAIRES

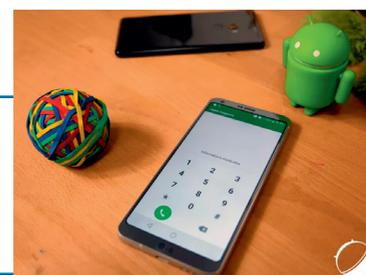
Au fil des années, le cycle de vie des processionnaires reste globalement le même, même si des variations peuvent survenir en fonction de la météo et de la localisation de la région. Les individus adultes se reproduisent et pondent en haut des arbres entre juin et septembre, leurs œufs éclosent entre fin juillet et début novembre. Puis s'ensuit la nidification, où elles forment leurs nids volumineux caractéristiques, en 5 stades larvaires, entrecoupés de mues jusqu'en février. C'est à ce moment-là que débute la procession de nymphose : les chenilles quittent le nid en descendant le long des arbres pour s'enfouir sous terre, environ à 15 cm de profondeur, pour se transformer en chrysalides puis en papillon. Comme elles se situent au niveau du sol, à proximité de l'Homme et des animaux, c'est au cours de cette phase que le danger est le plus grand !

### LUTTER AVEC LE PIÈGE A COLLIER

Le stade de la **nymphose**, ou même dès la fin de l'année, est donc **la période à privilégier pour l'éradiquer**. Et pour cela, l'utilisation d'un **piège à collier** se révèle très efficace : ce système permet de lutter de façon simple, écologique et permanente en se fixant à 2 mètres de hauteur sur le tronc des arbres contaminés. Il empêche les chenilles processionnaires de descendre du pin et du chêne, en les canalisant vers un sac de collecte rempli de terre dans lequel elles vont se loger. Se croyant arrivées au niveau du sol, elles vont alors tisser leur cocon pour se nymphoser, mais se retrouvent en réalité piégées et ne pourront pas continuer leur cycle de développement. Un mois plus tard, il suffira de récupérer le sac et de l'incinérer.

Comme le font déjà de nombreux jardiniers, l'idéal est de **coupler ce piège avec l'aménagement de nichoirs à mésanges**. En effet, une mésange à elle seule peut dévorer jusqu'à 600 chenilles processionnaires par jour.

## Le saviez-vous ? votre portable peut aider les secours et vous sauver la vie



En cas d'accident, agression ou malaise, il est souvent nécessaire d'agir vite et de manière efficace. Certains aspects de votre santé, comme le groupe sanguin, les antécédents médicaux, les traitements en cours et les allergies par exemple, sont primordiaux pour vous sauver la vie... Et votre smartphone pourrait bien vous aider.

Concrètement, si vous êtes victime d'un accident, que vous perdez connaissance et que vous avez rempli au préalable votre fiche médicale, les services de secours pourront la consulter sur votre téléphone.

### Comment accéder à cette fiche médicale ?

Les services de secours ou toute personne arrivant sur les lieux de l'accident peuvent accéder à votre fiche médicale **sans déverrouiller l'écran de votre smartphone**, à condition que vous l'ayez complétée préalablement.

### Comment renseigner cette fiche médicale ?

Les modalités changent selon si vous possédez un portable Android ou iOS. Nous vous conseillons d'aller sur Google « comment renseigner ma fiche médicale sur mon téléphone ? ». La démarche prend 1 à 2 minutes.

Il vous sera demandé : nom, prénom ; adresse, groupe sanguin, traitements médicamenteux, affections particulières, allergies ainsi que les personnes à contacter en cas d'urgence.

Il est conseillé de renseigner uniquement les informations utiles aux secours ou au public en cas de nécessité ou d'assistance.

## Plateforme de plainte en ligne

Victime d'une e-escroquerie? Désormais, grâce à la plateforme Thesee, vous pouvez déposer plainte en ligne rapidement et facilement. Il vous suffit de vous rendre sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) rubrique « arnaque sur internet » et de vous laisser guider. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire.

### Qu'est ce qu'une e-escroquerie ?

- Piratage de compte mail ou de réseau social avec demande d'argent : Votre adresse mail ou votre profil sur les réseaux a été piraté et de l'argent a été demandé à un de vos contacts en votre nom.
- Escroquerie à la petite annonce, faux acheteur ou faux vendeur : Vous avez été escroqué(e) par un faux acheteur suite à la vente d'un produit en ligne sur un site de petites annonces.
- Fausse location : Vous avez été escroqué(e) à l'occasion d'une démarche pour louer un bien immobilier en ligne.
- Ransomware : Les fichiers de votre ordinateur, tablette ou téléphone mobile ont été cryptés et une rançon vous est demandée
- Chantage en ligne : Vous faites l'objet de menaces en ligne de diffusion d'images portant atteinte à votre honneur.
- Escroquerie aux sentiments : Lors d'une relation en ligne, vous avez été incité(e) par des moyens frauduleux à verser de l'argent.
- Faux site de vente : Vous avez été escroqué(e) lors d'un achat sur un site de vente en ligne frauduleux.

Si vous êtes un particulier et que vous faites face à une escroquerie sur internet, vous pouvez déposer en quelques clics votre plainte en ligne.

### Comment faire ?

- Se rendre sur la rubrique « Arnaque sur internet » du site du service public.
- Se laisser guider pour personnaliser votre démarche.
- S'identifier grâce à France Connect et ses fournisseurs d'identité (impôts, AMELI, La Poste...)
- Remplir le formulaire.
- Après validation par un enquêteur, vous recevez votre plainte dans votre espace personnel.

**A savoir :** vous avez aussi la possibilité de faire un signalement de manière anonyme.

Votre déclaration est importante et contribue, grâce à une expertise centralisée, à une recherche plus efficace des auteurs par des experts spécialisés.



## «Agissons» - l'entreprise d'insertion

Vous êtes certainement déjà passés devant les locaux d'AGISSONS, Entreprise d'Insertion de l'Association EMPREINTES, située sur la route forestière des Pommiers, en vous demandant ce qu'on pouvait bien y faire !

Cette entreprise d'Insertion est implantée sur notre commune depuis plus de 30 ans, même si elle a changé de lieu et de nom à plusieurs reprises.

Elle a pour but de faciliter l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi en leur offrant une expérience en CDD. Insertion pouvant aller jusqu'à 2 ans et en travaillant durant cette période les freins annexes liés à leur rupture avec le monde du travail.

C'est donc une entreprise de production dont la finalité est avant tout sociale. Contrairement à une entreprise classique, elle ne recherche pas le profit. Son activité marchande est seulement un moyen au service des personnes en situation d'exclusion.

Elle est pour cela habilitée par les services de l'Etat.

Elle propose plusieurs activités :

- La logistique de la communication :
  - Travaux de table (Comptage, assemblage, insertion, découpe, collage, pliage...)
  - Préparation de commandes
  - Mise sous-plis / Mailings

- Le façonnage / brochage :

Travaux post-impression pour le compte d'imprimeurs (Transformation et finition de planches imprimées en produits finis : Brochures, calendriers, Dos-carrés, blocs...)

Et enfin, une activité qui pourrait vous intéresser :

- L'entretien de jardins et espaces verts :

Les interventions ont lieu aussi bien pour le compte d'entreprises ou de collectivités qu'auprès de particuliers.

Il s'agit de prestations de jardinage basiques : Taille de haie, tonte, ramassage de feuilles, débroussaillage.



Si vous avez des besoins dans ce domaine, n'hésitez pas à faire appel à leurs services. Leurs tarifs sont compétitifs et ils ouvrent droit à une réduction d'impôt d'un pourcentage du montant de leur facture.

Pour prendre RDV et demander un devis : 01.64.38.22.72 ou atelier.agissons@asso-empreintes.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur cette entreprise Boissisienne ? Vous pouvez visiter leur site internet : [www.agissons-empreintes.fr](http://www.agissons-empreintes.fr)

## Un nouveau tarif de transport

Un bouclier tarifaire s'applique désormais dans les transports franciliens. Pour se déplacer dans toute la région, le prix d'un ticket est fixé à 5 € maximum (et même 4 € en carnet de 10). Une mesure prise par Île-de-France Mobilités début mars. Selon l'endroit où vous habitez, vous payez plus ou moins chers. Cette nouvelle mesure devrait inciter davantage les voyageurs occasionnels à prendre les transports en commun.



## Soirée poésie : Les Covidiennes

Un public nombreux venu le 2 avril découvrir les poèmes extraits du recueil que vient d'éditer Magali BRETON, Boissisienne. Les poèmes étaient mis en scène et restitués dans le cadre d'un spectacle du même nom «Les Covidiennes».

Autant de récits formant un voyage au cœur d'histoires inspirées par la situation inédite et déroutante que nous traversons.

L'ensemble est mis en musique par des compositions originales de Patrick CARMIER jouées en direct au piano et accompagnant les récits. Les magnifiques photographies de Muriel PIC et la mise en scène en font un spectacle complet empreint de magie et d'émotion.

Le recueil de 27 poèmes est disponible sur simple demande à l'adresse suivante :

lelienparlant@gmail.com

Prix : 15 euros.

site internet de Muriel Pic :

<https://murielpic.fr/>



## La chorale SYRINX à l'église Saint Germain

C'est toujours avec un grand plaisir que nous accueillons M. Pierre Adam et sa cinquantaine de choristes. Encore une fois, l'église St Germain a vibré au son de ces voix.

Ce 27 mars, les bancs et chaises sont tous occupés, le public est au rendez-vous.

L'œuvre majeure de ce concert, la « MisaTango » du compositeur argentin Martin Palmeri, rend hommage à l'ancien Cardinal de Buenos Aires devenu le Pape François.

Le programme proposé, très varié, convoque des compositeurs baroques, classiques et contemporains, donnant ainsi à écouter différents styles musicaux accompagnés au piano par Etienne Goepp, professeur au conservatoire de Melun, et par Gilles Chevalier à l'accordéon.

La résonance des murs de l'église apportait de l'intensité au chœur et le public a été envoûté par cette magnifique messe argentine et par la voix de la soprano Madeline Ménager.

L'assistance attentive, a remercié sous un tonnerre d'applaudissements cette chorale Syrinx composée uniquement d'amateurs bénévoles. Un bonheur partagé par tous.

A l'issue de cette représentation, sous un soleil printanier, tous se sont réunis autour d'un verre.

Un grand merci pour cette belle prestation et nous espérons revoir la chorale Syrinx l'année prochaine.



## Nouvelle association aéronautique

L'association Aéro-Simu Junior 77 est créée par Naquirane KICHENASSAMY, président, fondateur, pilote privé depuis 2003 et membre à l'aéro-club de Melun Villaroche. Cette association a pour objet de donner l'ouverture aux jeunes collégiens et lycéens de se lancer dans l'aventure aéronautique, cours d'initiation au pilotage, simulateur de vol, meeting aérien et baptême de l'air. Elle est accessible aussi pour tout public passionné et qui souhaite s'initier au pilotage. Des cours d'initiation seront mis en place prochainement à toutes personnes intéressées.

Pour information : l'association sera présente à la soirée du musée SAFRAN le 14 mai de 18h à minuit, à cette occasion, il vous sera possible de piloter sur le simulateur.

L'association Aéro-Simu Junior 77 sera toujours présente pour accompagner les jeunes qui veulent faire une carrière en tant que pilote. Ils seront suivis tout au long de leurs études. Elle sera présente également auprès des établissements scolaires tels que les collèges, lycées, et pendant les événements aéronautiques, meeting.

Pour tous renseignements, prendre contact au 06 18 21 28 44.



## Proposition de sorties culturelles à nos aînés

Oyez, Oyez ! braves retraités de Boissise !

Que diriez-vous de petites sorties culturelles entre amis ?

Chacun paierait ensuite son entrée.

Quelques idées de sorties : le musée Rosa Bonheur à Thomery, le Château de Ferrières-en-Brie, une sortie théâtre à Fontainebleau, ou à Paris, un concert ou autre féerie...

Si vous avez des idées et si vous êtes intéressés (chauffeurs ou visiteurs).

Je vous propose d'appeler ou de laisser un message au 06.82.20.97.16.

ou envoyer un mail à : mireille.serey@laposte.net.

Mireille SEREY

# Association Sports-loisirs

Voici quelques nouvelles récentes de notre association qui, nous l'espérons, vous feront plaisir.

D'abord concernant les mesures sanitaires, vous savez tous qu'elles ne sont plus en vigueur depuis le 14 Mars, espérons que cela inaugure des jours meilleurs.... Dans tous les cas, il n'est pas vain de recommander encore la plus grande prudence et ce particulièrement dans nos cours de gym.

Malgré tous les aléas, toutes les contraintes, l'année sportive s'avère être une réussite avec ses 74 adhérents toujours aussi motivés puisque la fréquentation hebdomadaire s'élève à une vingtaine de personnes donc un grand bravo à tous les membres de l'association et merci pour leur fidélité inébranlable.

Aussi, puisque les vacances de printemps se profilent à l'horizon, le Bureau a eu l'heureuse idée de réunir tous les adhérents pour une sympathique « crêpes party » le 19 avril. Cela a été l'occasion de fêter le renouveau printanier et de se retrouver après deux années éprouvantes : le barbecue, la galette des rois des années précédentes ayant été supprimés.

Il en est de même pour la fin de l'année sportive qui se rapproche, elle aussi : vous n'ignorez pas notre tradition fort appréciée : celle du barbecue ! Celui-ci aura lieu le vendredi 17 Juin à la Recellerie. Vous en saurez davantage bientôt ; voilà deux bons moments festifs... indispensables en ces temps troublés !

Les membres de l'association vous souhaitent un excellent 3e trimestre sportif.

Longue vie à notre association.



## Le comité des fêtes Soirée cabaret du 19 mars



Il y avait dans l'air ce soir là un je ne sais quoi de festif et des effluves de sangria nous menaient à la Recellerie où le comité des fêtes accueillait les convives pour la soirée ;

Apéro : sangria (concoctée par les petites mains du comité) mises en bouche, dégustation de la paëlla préparée par la maison CUSAC et souvenirs bonheurs offerts avec talent par le groupe CARIS'M qui nous a fait revivre d'inoubliables moments de comédies musicales, Lisa Minelli dans «New York New York», Zizi Jeanmaire avec «Mon truc en plumes» et bien d'autres encore. Marilyn Monroe a fait une apparition glamour, un «Cancan» endiablé nous a transportés au Moulin Rouge de la Belle Epoque, ne manquait que Valentin le Désossé.

Une jolie soirée chaleureuse qui nous a mis du baume au cœur.





## Vide placards

Dimanche 10 avril, c'est tenu le maintenant traditionnel vide placards organisé par le comité des fêtes qui a obtenu un franc succès. Bibelots, jouets, vêtements... ont trouvé preneurs dans une ambiance sympathique.



# Créa'Kids

Les activités créatives continuent pour le plus grand bonheur des petits créateurs. Depuis janvier, ils ont fabriqué de jolis porte-clés en « papier-mousse » et en paillettes, plusieurs marque-pages personnalisés et enfin des décorations en bois printanières (plateaux et maisonnettes) avec la technique du collage de serviettes. Admirez donc leurs belles créations !



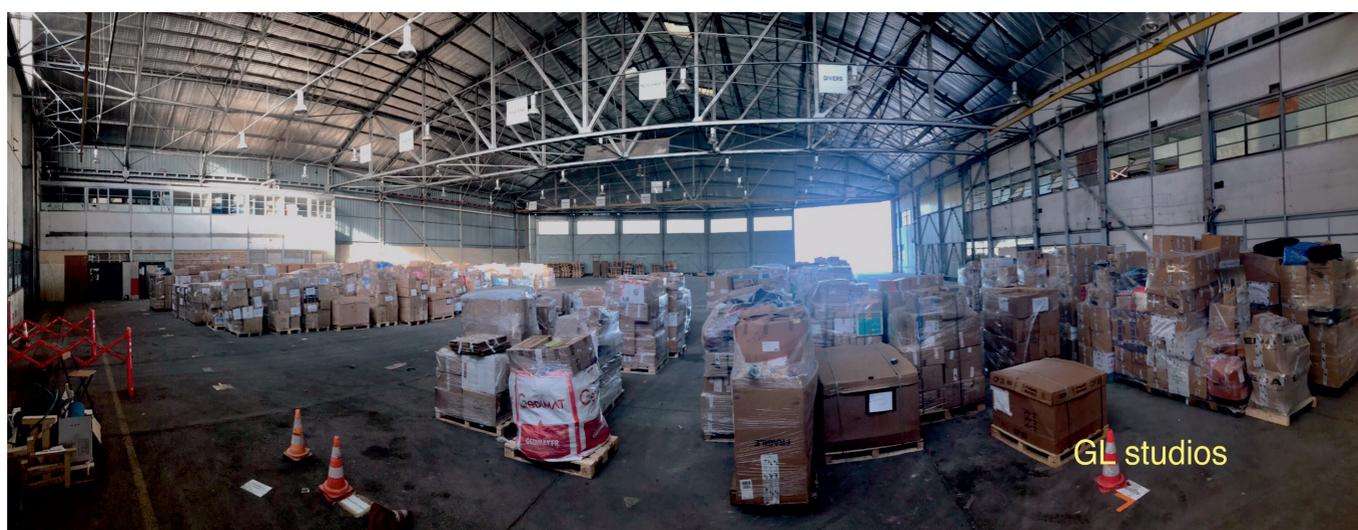
Face à la situation humanitaire déclenchée par la guerre en Ukraine, la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine et les communes du territoire se sont mobilisées en organisant une collecte en dons de matériels.

Ceux-ci triés ont été transportés vers la frontière polono-ukrainienne via la plateforme de REAU et la Société JPB système.

Sur notre commune, élus, Conseil Des Aînés et bénévoles ont tenu six jours de permanence d'accueil pour recueillir vos dons.

Votre mobilisation a été à la hauteur de cette crise humanitaire puisque ce sont plus de 70 cartons que nous avons déposés sur la plateforme de Réau. Essentiellement de l'alimentation et des produits d'hygiène pour adultes et enfants (premier et deuxième âge).

**Un grand merci à tous.**



### Lorsque tu fermeras mes yeux

Je m'en irai serein sur nos plaines immenses  
Délesté de nos haines dans ma délivrance  
Et je savourerai la liberté sacrée  
Que la guerre s'évertuait à nous arracher

Puis je gravirai les Carpates enneigées  
Admirant nos forêts dans la paix retrouvée  
Les loups bien désarmés rebrousseront chemin  
Vaincus par ma quiétude ils iront au Kremlin

À Odessa je voguerai sur la mer Noire  
Je dirai au vent d'Est de t'envoyer l'espoir  
Mon voilier jaune et bleu au soleil brillera  
Quand j'entrerais si fier dans le port de Yalta !

Ivanna m'attendra au tunnel de l'amour  
Dans ses songes je flânerai jour après jour  
Je me blottirai dans sa longue chevelure  
S'étendant jusqu'à toi pour t'offrir une armure

Sous les dômes du monastère Saint Michel  
Pour toi et nos frères je prierai l'éternel  
Afin que les champs de ruines de Marioupol  
Soient couverts de milliers de fleurs de Tournesol

Dans tout Kiev résonnera l'hymne de l'Ukraine  
Chanté dans leur exil par des voix dans la peine  
Alors me parviendra celle de mon enfant  
Je pourrai même croire que suis vivant

© Magali BRETON



## Du côté de l'agglo : Les Amplifiés

Le mercredi 25 mai 2022 à 17h, les Amplifiés sont de retour pour un événement 100% cultures urbaines. Côté musique, Hatik et Tessae feront vibrer les murs de l'Escale de Melun.

Des animations sur le thème des cultures urbaines seront également proposées durant la journée sur le parvis de l'Escale et dans la salle.

Tarifs : 8 à 10€

Billetterie en ligne : <https://bit.ly/BilletsHatik>

Plus d'infos sur [culturetvous.fr](http://culturetvous.fr)



## Des légumes bio poussent à l'Agglo

Créée en 2019, l'association des Jardins de Biotopiha est **une véritable aventure humaine**. En plus de l'exploitation bio d'une parcelle de 5,5 hectares à Vaux-le-Pénil, l'association embauche des personnes en situation de handicap.

L'association les jardins Biotopiha commercialise sa production sous forme de panier.

Du mois de mai jusqu'au début de l'hiver, retrouvez chaque semaine un panier composé de 5 ou 6 variétés de légumes produits sur le champ, le tout en bio bien entendu.

En complément à ces paniers, en fonction des saisons, des aromates (basilic, coriandre, persil, thym, sauge, ciboulette) et des fraises.

### Vous voulez adhérer au projet ?

L'association lance une campagne de recrutement ! **Si vous aimez le projet et que vous souhaitez vous investir dans l'association, rendez-vous sur [biotopiha.fr](http://biotopiha.fr)**. L'adhésion minimale est de 20€ mais chacun est libre de donner ce qu'il souhaite. Des rencontres sur le champs sont organisées régulièrement, l'occasion pour les nouveaux adhérents de découvrir le projet « en vrai ».

### Événements à venir ...

#### Avril 2022

- Le dimanche 24 avril 2022  
Election présidentielle  
De 8h à 19h, salle du restaurant scolaire

#### Juin 2022

- Les dimanches 12 et 19 juin 2022  
Elections législatives  
De 8h à 18h, salle du restaurant scolaire

#### Mai 2022

- Le dimanche 15 mai 2022  
Balade à Jojo  
A 9h, devant la salle de la Recellerie
- Le dimanche 22 mai 2022  
Les Olympiades

#### Juillet 2022

- Le dimanche 10 juillet 2022  
Cinéma en plein air  
A partir 19h00, à Boissettes

Agenda

